



 *Canet Tourisme*

Canet mag,

76

HABITER CANET

15 737 logements.

Avec plus de 50 % de résidences principales, Canet séduit ! Depuis plusieurs années la commune développe de nouveaux projets d'habitat. Vous avez pu constater le développement visible de la zone Port Alizés avec un véritable succès pour les promoteurs de l'opération bleu d'ancre qui offrent des produits de qualité, dans un environnement préservé.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA ZAC PORT ALIZÉS

Les travaux se poursuivent et cet automne, il sera procédé au débroussaillage, à l'abattage et au brûlage des espèces à éradiquer (herbes de la pampa). Vous constaterez également la mise en place de nouvelles plantations.

Fin 2018 : Début des travaux du 3^{ème} bâtiment C de la résidence Bleu d'Ancre.

Programmation des livraisons :

Septembre 2018 : locaux commerciaux rond-point de l'Esparrou

1^{er} trimestre 2019: bâtiments autour du boulevard loge de mer

3^{ème} trimestre 2019: bâtiment A & B de la résidence Bleu d'Ancre.

Contact bureau de vente :

07.82.14.34.37

D'autres projets sont également sortis de terre dernièrement comme par exemple les résidences Cœur plaisance, Bleu rivage, Alizéa... Très prochainement, la ZAC des Régals devrait obtenir les dernières autorisations nécessaires pour démarrer avec une offre de logement individuel.

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « HABITER MIEUX »

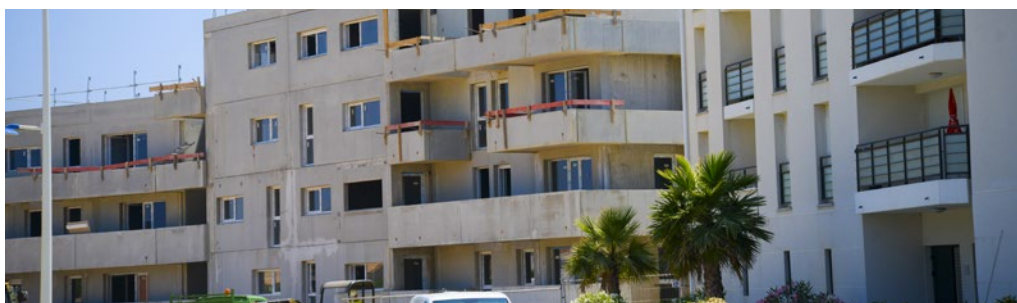
Ce programme peut vous permettre de financer vos travaux de rénovation énergétique et même certains travaux de maintien à domicile.

Ce dispositif concerne les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs. Les personnes concernées sont celles qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation permettant d'améliorer le confort thermique de leur logement.

Une aide financière peut être mise en œuvre ainsi qu'un accompagnement technique. Le logement doit avoir plus de 15 ans, le revenu fiscal ne doit pas dépasser un plafond de ressources fixé en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Les travaux ne doivent pas avoir commencés.



95 % des 101 logements des bâtiments A & B de la résidence « Bleu d'Ancre » sont vendus. 50 % de réservations sur le bâtiment C (après seulement 2,5 mois de commercialisation) avec 95 % de ventes pour de la résidence principale.



Des aides aux propriétaires bailleurs peuvent être allouées sous d'autres conditions. Plus d'infos. SPL Perpignan Méditerranée : 04.68.51.70.26

TRUCS ET ASTUCES POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

La commune se développe et doit par ailleurs répondre aux exigences de la loi SRU en matière de logements locatifs sociaux. À ce jour, les propriétaires bailleurs qui louent leurs biens à l'année doivent s'informer des différentes aides financières dont ils peuvent bénéficier en conventionnant leurs logements. Chaque logement manquant aux obligations de la loi se traduit par une pénalité financière supportée par la commune.

Vous êtes propriétaire d'un logement à louer ou déjà loué et vous souhaitez vous engager dans une démarche vertueuse ?

Vous souhaitez réaliser des travaux

- Vous vous engagez à louer ou continuer de louer votre bien à loyer maîtrisé pendant 9 ans.
- Vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah pour financer vos travaux de réhabilitation de 25 % à 35 % du montant total + avantages fiscaux sur vos revenus fonciers (entre 70 % et 85 % de réduction).
- La Ville attribue une subvention forfaitaire de 4000 €/logement en supplément des aides Anah.

Vous ne souhaitez pas réaliser de travaux

- Vous vous engagez à louer ou continuer de louer votre bien à loyer maîtrisé pendant 6 ans.
- Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux sur vos revenus fonciers (entre 70 % et 85 % de réduction).
- La Ville attribue une subvention forfaitaire de 2000 €/logement.
- Pour tout renseignement contacter : Plus d'infos : Direction de l'Urbanisme 04.68.86.70.92

LE LOGEMENT SOCIAL

La commune poursuit ses efforts afin de permettre le logement locatif des personnes aux revenus modestes. Les logements locatifs sont répartis sur le territoire de la commune entre plage et village. À noter les dernières réalisations : Quai 66, Résidence Marysol, Les Salins, Charlotte, Alizéa et les résidences de la ZAC Port Alizés et cœur de village.

Plus d'infos canetenroussillon.fr, rubrique « C pratique ». D'autres actions sont mises en place pour permettre de devenir propriétaires aux ménages les plus modestes et aux « primo-accédants » avec notamment le PSLA (Prêt Social Location Accession) qui exonère de taxe foncière pendant une durée de 15 ans. Ce prêt s'organise en deux temps : le premier pendant lequel le ménage verse une redevance constituée d'une part locative et d'une part acquisitive. Le second où la levée de l'option permet d'engager la phase d'acquisition du bien. Plus d'infos : www.anil.org et www.opf-perpignan.com ■

CANET AU CENTRE DU MONDE ÉCONOMIQUE

Pour la première fois, le magazine « Entreprendre » numéro un des magazines économiques en France, avait choisi de quitter Paris pour remettre les trophées de l'entrepreneur national de l'année 2018 et c'est Canet-en-Roussillon qui fut choisie pour cette première !

Le 7 juin dernier, c'est à Canet-en-Roussillon et aux Voiles Rouges en particulier qu'il fallait être. Les nominés aux « Étoiles d'Entreprendre », le monde économique départemental et les institutions publiques étaient réunis. Près de 600 personnes représentant près d'une centaine d'entreprises assistaient à cette cérémonie animée par Valérie Loctin (Rédactrice en chef de « Entreprendre » et Vincent Perrault journaliste économique sur TF1 et LCI). Bien entendu, Robert Lafont, Président du groupe de presse éponyme, présidait la soirée. Dans ce cadre, il revint à Bernard Dupont en qualité d'hôte d'ouvrir la cérémonie.

L'ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE 2018 EST

Dans la catégorie très convoitée de « L'entrepreneur de l'année 2018 », concouraient cinq décideurs de talent : Stéphane Français Pdg du groupe Thomson Computing, Grégory Trébaol, Pdg du groupe Easybike-Solex-Matra, Eric Favre Pdg du groupe Eric Favre, David Vrel et Louis Timur, co-fondateurs et dirigeants du groupe Rapide Pare-Brise. Le jury désigna à l'unanimité Stéphane Français (Thomson Computing) entrepreneur de l'année 2018.

LES ENTREPRISES CANÉTOISES À L'HONNEUR !

Outre la remise du prix national, la soirée était consacrée à la distinction des entreprises régionales et départementales. Pas moins de 15 trophées ont été remis à des entreprises locales dont 6 qui ont un lien avec Canet.

ÉTOILE DE L'INDUSTRIE : Catana Group. L'entreprise Catana construit des catamarans d'exception sur le pôle nautique de Canet-en-Roussillon depuis près d'une quinzaine d'années, à destination d'une clientèle internationale. L'entreprise est un des principaux leaders dans le domaine des multicoques de croisière. L'entreprise emploie près de 200 personnes sur le site canétois.

ÉTOILE DE L'EXPORT : Domaine Lafage. Bien que le siège de l'entreprise se situe à Perpignan (Route de Canet) le vignoble s'étend largement sur le plateau canétois. Les vins du domaine, élaborés à la fois selon des méthodes traditionnelles, à la fois de techniques modernes, jouissent d'une excellente réputation dans notre département mais aussi sur l'ensemble de la planète. Le domaine connaît une très forte expansion notamment à l'export.

ÉTOILE DU TOURISME : Le groupe Roussillhôtel. Ce groupe hôtelier familial a été créé par Guy Lormand et il est dirigé aujourd'hui

par ses enfants, avec Xavier aux commandes notamment de l'établissement « Les Flamants Roses » qui se situe à Canet-en-Roussillon. Le groupe possède 11 établissements dont 6 résidences de tourisme, 2 centres de thalassothérapie, 2 spas et 1 golf international.

ÉTOILE DU BTP ET DE LA CONSTRUCTION : Groupement Angelotti – Moreau Invest. Ce groupement porte la construction de la zone d'aménagement concerté « Les Alizés ». Ce nouveau quartier bâti à Canet-en-Roussillon est un écrin autour d'un parc urbain composé d'espace végétalisé, d'un plan d'eau et de passerelles. Cette configuration unique et la volonté de créer un espace naturel ont permis de décrocher, chose unique dans notre département, la certification « haute qualité environnementale ».

ÉTOILE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT : Encore des canétois à l'honneur. François et Jacky Loos ont su transformer l'hôtel « Host et Vinum » pour en faire un établissement haut de gamme disposant d'un spa extraordinaire et une table récompensée par le guide Michelin. Cet établissement se distingue par un maître mot : la qualité.

ÉTOILE DE LA FRANCHISE : Guy Hoquet Immobilier Canet a été distingué. Frédéric Halimi a repris la franchise en 2013. L'agence Guy Hoquet Immobilier est spécialisée dans tous types de projets immobiliers : transactions, locations, gestion locative, locations saisonnières. Elle est la première franchise de l'enseigne sur tout le sud de la France en termes de résultat.

Robert Lafont « un grand bravo à nos entrepreneurs de talents – un grand bravo à Canet »

L'homme de communication Robert Lafont ne pouvait que se satisfaire des conditions dans lesquelles cette grande soirée était organisée. Un site exceptionnel (Les voiles Rouges), des moyens techniques impressionnants, une organisation millimétrée, une présentation quasi parfaite devant un auditoire regroupant l'ensemble des forces économiques du Département et même plus. Canet-en-Roussillon a su se montrer à la hauteur pour cette première nationale et le satisfecit était général. Espérons que les convives auront apprécié les charmes de notre ville et que cela leur donnera l'envie de revenir... Pour y investir ! ■

Crédit photos : Luc-Noël GALLI - Entreprendre

